



Cagnotte le 03 juillet 2019

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : Gestion des algues lac de Port d'Albret

Monsieur le préfet,

La SEPANSO avait attiré votre attention sur la prolifération d'algues sur le lac marin de Port d'Albret le 31 mars 2019. La DDTM a répondu à nos interrogations par courrier en date du 18 avril 2019 et du 7 mai 2019.

J'ai le regret de devoir à nouveau attirer votre attention sur ce secteur. En effet les algues qui ont été faucardées et extraites du lac ont été ensuite stockées sur une zone située au sud du parking de la plage océane, à une centaine de mètres, donc à une distance relative proche du parking et d'habitations. La dégradation de ces algues pose les problèmes suivants :

- émanations d'odeurs pestilentielles
- risque d'émanations d'hydrogène sulfuré (H₂S) ou de formation d'acide sulfhydrique lorsqu'il est en présence d'eau.
- atteinte à l'environnement

Nous pensons, comme plusieurs personnes incommodées, que cette situation ne saurait être pérenne et devrait imposer une recherche soit d'un traitement, soit d'un autre site de stockage éloigné d'une zone résidentielle. Nous espérons qu'une solution pourra être trouvée au plus vite pour éviter une voie contentieuse (troubles de jouissance...).

Nous profitons de ce nouveau courrier pour vous dire ce que nous pensons des réponses apportées le 7 mai 2019 : Ces réponses semblent discréditer tous les acteurs – Etat, SIPA...) en charge de la gestion des milieux.

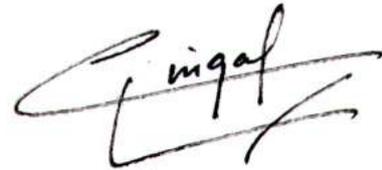
- Comment peut-on dire que c'est un processus naturel alors que circulent dans nos ruisseaux aujourd'hui des quantités de 100 à 1000 fois supérieures aux seuils admissibles par les directives ? Il faudra que nous expliquent comment peut être justifié le faucardage «industriel» (qui n'existe que depuis 25 à 30 ans) comme outil faisant partie intégrante des processus naturels. Le faucardage n'est ni plus ni moins qu'un outil de régulation artificiel pour plans d'eau pollués par les nutriments, qui génère une abondance de plantes et algues invasives. D'ailleurs les sociétés de faucardage considèrent cette activité comme une opération de dépollution.

.../...

- S'il n'y avait pas eu ces 2 journées de moisson abondante, le lac serait probablement aujourd'hui dans un état d'eutrophisation avancé ; sans parler des émanations de gaz (ammoniac et hydrogène sulfuré) issus de la décomposition des matières végétales qui se développent en profitant des rejets de nutriments azotés.
- SIPA part d'un phénomène certes vérifiable qu'est l'efflorescence algale, qui est parfaitement naturel et dont la saisonnalité correspond bien aux prémices du printemps, mais aucune efflorescence ne génère jamais un tel recouvrement algal.

La SEPANSO estime que l'administration semble avant tout vouloir rassurer les populations.

En espérant que ce courrier vous permettra d'apprécier la situation locale, veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>